



Communiqué de presse

Toulon, le 24 mars 2023.

« La CCI du Var, partenaire officiel du concours entrepreneurial Graines de Boss 2023 ! »

Porte-parole des 80 000 entreprises du Var, la Chambre de Commerce et d'Industrie, institution publique de l'Etat, a pour mission principale de soutenir le développement économique. À travers différents métiers de formateur, d'agence départementale de promotion et d'attractivité du territoire, d'aménageur foncier, de constructeur et gestionnaire de grands équipements, la CCI du Var fait le choix de s'investir sur des missions complémentaires des plus ambitieuses. Elle développe et exploite des espaces d'attractivité à forts enjeux tels que le parc d'activités du Plateau de Signes ou les Ports de la rade de Toulon, le campus de la Grande Tourrache à la Garde.

Le concours Graines de Boss, un tremplin vers la réussite

Depuis 2004, le concours national annuel entrepreneurial Graines de Boss, véritable tremplin pour les entrepreneurs français, accompagne des créateurs de jeunes entreprises, grâce à un réseau de plus de 600 mentors, chefs d'entreprises et cadres dirigeants de tous secteurs.

Grâce à une sélection rigoureuse des lauréats et une implication forte des membres du jury et des mentors Graines de boss de la région, les entreprises lauréates bénéficient d'un gain de notoriété immédiat auprès des acteurs économiques et des fonds d'investissements nationaux ou locaux. Au terme des concours régionaux, les lauréats bénéficient d'une présentation de leur activité lors de la remise nationale des prix, organisée à Paris et parrainée depuis plusieurs années par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance en présence de 350 invités (professionnels et fonds d'investissements). Cette cérémonie est couverte par M6 avec un reportage diffusé dans le journal télévisé.

Concours 2023 : une édition locale sur le département du Var en partenariat avec la CCI

Pour cette 19^e édition, la CCI est le partenaire officiel du concours sur le département du Var. Dans une démarche de collaboration et d'innovation ouverte, la CCI souhaite valoriser l'engagement des entrepreneurs locaux et accompagner des start-ups et jeunes entreprises à fort potentiel, qui présentent un fort impact social ou environnemental.

Les mentors Graines de boss, des chefs d'entreprises et des cadres dirigeants sur le département sont là pour accompagner les porteurs de projets.

« Acteur naturel et incontournable du développement économique, il nous a semblé évident d'être partenaire du Concours Graines de Boss Territoire, grand concours entrepreneurial dédié aux jeunes entreprises. Les valeurs de ce concours font pleinement partie des raisons d'être de notre CCI comme l'esprit d'équipe, la proximité, l'audace, le collectif, le territoire, le futur... et répondent aux deux enjeux majeurs des jeunes entreprises : suivi/accompagnement et création d'un réseau », explique Basile GERTIS, Président de la CCI du Var.

Graines de Boss, ouvert à tous, quel que soit le domaine d'activités

Le concours Graines de Boss est ouvert à tous les jeunes créateurs d'entreprises de moins de 5 ans ou aux porteurs de projets, tous secteurs d'activités confondus. Pour valider son inscription au concours local, chaque candidat devra proposer un projet ayant un impact direct ou indirect sur la ville ou le territoire concerné. **Le dossier de participation sera déposé sur le site Graines de Boss.**

Tous les candidats sélectionnés par le jury bénéficieront d'une mise en relation avec les mentors Graines de Boss de l'écosystème local. Le lauréat régional participera au concours national et bénéficiera d'un programme d'accompagnement personnalisé, construit en fonction de ses besoins, afin d'augmenter ses chances de succès dans la réussite de son entreprise.

AGENDA / concours Graines de Boss – CCI du Var

Du 20 mars au 30 avril 2023 :

Les candidats pourront déposer leur dossier sur le site internet dédié

<https://www.grainesdeboss.com/inscription> en respectant les conditions requises à l'éligibilité de leur projet. Ces derniers seront étudiés par un comité de pré-sélection Graines de Boss pour valider leur inscription définitive au concours.

Du 30 avril au 15 mai 2023 :

Les mentors et membres du jury du concours Graines de Boss – CCI du Var étudieront chaque dossier sélectionné par le comité Graines de Boss. A l'issue de la délibération du jury, un lauréat sera élu.

Le lauréat du concours Graines de Boss – CCI du Var désigné par le jury de professionnels bénéficiera d'une campagne de visibilité locale.

Ce lauréat participera, accompagné de ses mentors, au concours national Graines de Boss Territoires dont la grande finale aura lieu à Paris au siège du MEDEF en juin 2023.

Depuis sa création, le concours national **Graines de Boss** a révélé 183 lauréats et a généré plus de 450 millions d'euros d'investissements dans les entreprises mises en lumière.

Fort de son succès en France, Graines de Boss s'est naturellement exporté au Royaume-Uni, en Suisse Romande et au Canada, favorisant le développement à l'étranger des entreprises innovantes prêtes à l'export.

Informations pratiques

Découvrez la vidéo de présentation du concours Graines de Boss 2022 en cliquant [ici](#)
Plus d'informations sur le concours Graines de Boss <https://www.grainesdeboss.com/> et <https://www.var.cci.fr/>

Contacts :

Sabrina Fouques, T. 04 94 22 89 67 | M. 06 80 15 47 61, sabrina.fouques@var.cci.fr
236, boulevard Maréchal Leclerc | CS 90008 | 83107 Toulon Cedex
T. 04 94 22 80 00 | F. 04 94 22 80 01 | www.var.cci.fr

Pour Graines de Boss

Fabrice Delon
Tél. : +33 1 53 80 04 74 / +33 6 08 71 90 62 - fabrice.delon@mediaboardregie.com